

# LES AUTOS ÉLECTRIQUES AU BANC D'ESSAI

LES CONSTRUCTEURS PRÉSENTENT LEURS MODÈLES À MONTRÉAL

PAGE 07



# métro®

journalmetro.com | twitter.com/metromontreal | facebook.com/journalmetro | pinterest.com/journalmetro

## Hausse du prix de la CAM décriée

**Transport.** Les partis d'opposition de la Ville de Montréal ont condamné hier l'augmentation prévue du prix du titre de transport mensuel de la Société de transport de Montréal (STM).

Selon ce qu'a appris CTV News Montreal, la STM prévoit augmenter de 3,1 % le prix de la

carte mensuelle à partir de janvier 2013. Le prix du titre de transport passerait donc de 75,50 \$ à 77,75 \$ par mois.

En entrevue à CTV Montreal, Marvin Rotrand, vice-président de la STM et élu d'Union Montréal, a justifié cette hausse par l'augmentation des prix de l'essence et de l'entretien, avant d'ajouter que les Montréalais veulent obtenir plus de services.

La conseillère aux affaires publiques de la STM, Marianne Rouette, a toutefois insisté sur le fait qu'il s'agissait de rumeurs pour l'instant, en entrevue hier

avec *Métro*. «On examine la situation, a-t-elle dit. La décision sera prise par le conseil d'administration vendredi matin.»

Le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, a réagi hier en faisant remarquer qu'il s'agissait de la 13<sup>e</sup> hausse consécutive imposée par l'équipe de Gérald Tremblay. «Depuis 2001, les usagers paient 351 \$ de plus par année. De plus, à 3,1 % d'augmentation, le prix de la carte mensuelle d'autobus et de métro (CAM) augmente encore une fois plus rapidement que l'inflation.» Même son de cloche du

**Toujours plus chère**

### 25,50 \$

En 10 ans, le prix de la CAM est passé de 50 \$, en 2002, à 65 \$, en 2007, puis à 70 \$, en 2010. Il est actuellement de 75,50 \$, soit une augmentation de 25,50 \$ en 10 ans.

côté de l'opposition officielle : «Depuis 2001, les hausses sont nettement supérieures à l'inflation. Les mêmes citoyens paient, alors que l'administration Tremblay est incapable de faire le ménage dans sa cour», a

déploré la conseillère municipale de Villeray et porte-parole de Vision Montréal en matière de transport Elsie Lefebvre.

M. Bergeron a ajouté que cette hausse ne serait justifiable que par une amélioration des services, ce qui n'est pas le cas, selon lui. «Les Montréalais s'entassent toujours dans le métro et les autobus, et sont souvent même incapables d'embarquer dans des voitures bondées, affirme-t-il. C'est très insatisfaisant pour les usagers à qui on réclame toujours plus d'argent.»

**CAMILLE LAURIN-DESJARDINS**

### JEAN COURNOYER

Rédacteur en chef invité de *Métro*



L'ex-ministre de la Fonction publique, puis du Travail, dans les années 1970 et communicateur Jean Cournoyer, qui publie son autobiographie *Dans le feu de l'action*, est notre rédacteur en chef invité aujourd'hui. En plus de commenter l'actualité, il a demandé à notre journaliste Marie-Ève Shaffer de réaliser un reportage sur le placement syndical dans l'industrie de la construction (PAGE 06). Notre invité a également écrit un texte pour notre page Opinions (PAGE 13). Bonne lecture!

## Apple lance son IPAD MINI

La version plus compacte de la tablette tactile, présentée hier en Californie par le directeur marketing d'Apple Phil Schiller, sera vendue à partir de 329 \$. / MARCIO JOSE SANCHEZ/ASSOCIATED PRESS

PAGES 10-11

**Les affaires au féminin** PAGES 16-17



MAX : 10"  
MIN : 1"



MIXTE  
Papier issu de sources responsables  
FSC® C011825

Oulai Media présente  
**26, 27 Oct. 2012**  
À l'UQAM - Salle Agora  
Amphi SH-2800  
Metro : Place des Arts  
Vend. 26 : 10h - 20h  
Sam. 27 : 10h - 18h



Le Salon des Nouveaux Arrivants au Québec  
**SANAQ**

**Entrée gratuite**  
Exposants  
Conférences  
Speed-recrutement  
Apportez votre CV  
[www.sanaq.ca](http://www.sanaq.ca)

60029 1024

# Collusion et pots-de-vin, un secret de Polichinelle

**Collusion.** La Commission Charbonneau a analysé 64 contrats conçus par Gilles Surprenant, pour lesquels il a touché 61 pots-de-vin, sans éveiller aucun soupçon à la Ville de Montréal.



ANNABELLE BLAIS  
annabelle.blais@journalmetro.com

«Est-ce qu'on peut affirmer que c'était un secret de Polichinelle? lui a demandé le procureur de la Commission, M<sup>e</sup> Denis Gallant. Tout le monde savait [...] qu'à la Ville, pendant une longue période de temps, les ingénieurs de tel département recevaient des "cotes" des entrepreneurs.»

«Possiblement que c'était un secret de Polichinelle, comme vous dites», a admis M. Surprenant, après quelques hésitations.

Entre les années 2000 et juin 2005, *Métro* a calculé que le fonctionnaire aurait perçu 477 000 \$. Les plus gros pots-de-vin ont été d'un montant de 22 000 \$ de la part d'Infrabec, de Lino Zambito, et de Garnier Construction, de Joe Borsellino (deux fois).

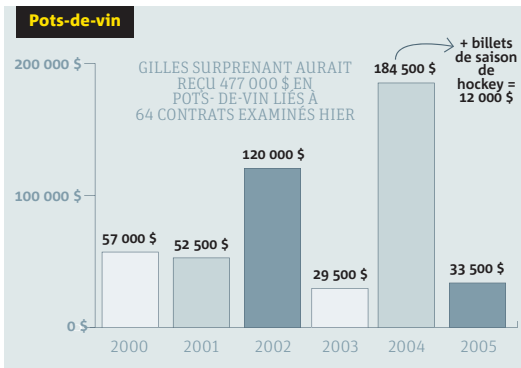
L'ex-ingénieur a de nouveau précisé qu'il ne touchait pas 1 % de la valeur des contrats, contrairement à ce que Lino Zambito avait allégué, mais la moitié. En échange, il justifiait les augmentations des budgets des chantiers dans les appels d'offres.

Sur les 64 contrats qui ont été détaillés hier, M. Surprenant n'en a compté que deux qui n'étaient pas truqués. Un autre contrat échappait à la mémoire du témoin.

Lorsque les coûts soumissionnés par les entrepre-



Gilles Surprenant (à gauche) et Luc Leclerc (à droite). La photo aurait été prise par Yves Themens. Les trois ingénieurs ont fait des voyages de golf ensemble. Certains voyages ont été payés par des entrepreneurs. / CEIC



neurs dépassaient de 10 % les budgets prévus par la Ville, M. Surprenant rédigeait, avec l'aide d'Yves Themens, des notes explicatives justifiant ces hausses.

Les évaluations de leur système informatique, Gespro, semblaient également faciles à contourner. Les deux hommes n'avaient qu'à reprendre l'évaluation en trafiquant les chiffres.

Questionné par M<sup>e</sup> Gallant et le commissaire Renaud Lachance, M. Surprenant a précisé que ces notes ne lui ont jamais été retournées pour qu'il donne davantage d'explications.

À partir de 2006, des firmes d'ingénierie externes ont toutefois été mandatées pour concevoir des projets d'égoût, de pavage et des trottoirs.

## Union Montréal

### Statut obtenu

Union Montréal a fait une demande hier pour obtenir le statut de participant à la Commission Charbonneau. L'avocat du parti n'a pas eu besoin de plaider et a obtenu son statut, qui lui permettra de contre-interroger les témoins.

ANNABELLE BLAIS

Trois contrats jugés trop élevés ont bien été annulés, mais pour la plupart, les évaluations des firmes se rapprochaient de celles de la Ville. Le système de collusion a donc été maintenu jusqu'en 2009, à la création de l'Escouade Marteau.

Jedi dernier, M. Surprenant a admis avoir perçu près de 600 000 \$ en pots-de-vin jusqu'à sa retraite, en 2009.



### L'avis de Jean Cournoyer

Ce qui est révélé dans cette commission, c'est que des gens qui ont prêté serment de fidélité à leur code d'éthique professionnel ont abusé de la confiance que leur titre doit imposer.

Le problème, c'est que les sanctions qui peuvent leur être imposées seront sans suite, car ils sont près de la retraite ou l'ont déjà prise. Seront-ils embarrassés de se présenter devant leurs enfants ou devant leurs amis, s'ils en ont encore?

# 1

ACTUALITÉ



Montréal

### Parmi les dix meilleures

Le guide de voyage Lonely Planet classe Montréal au 8<sup>e</sup> rang parmi les 10 meilleures villes à visiter au monde. Le guide *Best in Travel 2013*, publié hier par Lonely Planet, fait de Montréal la seule ville canadienne retenue sur cette liste et l'une des deux seules destinations en Amérique du Nord, l'autre étant San Francisco. Parmi les attraits de la métropole, les auteurs du guide signalent le caractère unique de l'art de vivre montréalais, la grande variété de festivals et d'événements qui se tiennent dans la ville, ainsi que ses nombreuses attractions. PC

## MONTURES GRATUITES

EN PLUS 50% DE RABAIS SUR LES LENTILLES DE PRESCRIPTION\*



## OPTIQUE LAURIER

OPTOMÉTRISTES / WWW.LAURIOPTICAL.COM

**COUPON** SUR TOUS NOS TRAITEMENTS ET REVÊTEMENTS DE LENTILLES SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON DURANT L'ACHAT.  
20% DE RABAIS

SERVICE 1 HEURE DISPONIBLE  
EXAMEN DE LA VUE DISPONIBLE

CENTRE EATON (514) 842-9200  
705 RUE STE-CATHERINE OUEST  
DRE. MINH-THI LA OPTOMÉTRISTE

LAVAL (450) 902-1000  
2605 BOULEVARD DANIEL JOHNSON  
DR. K. A. KHOURY OPTOMÉTRISTE

MARCHÉ CENTRAL (514) 384-1117  
1033 RUE DU MARCHÉ CENTRAL  
DR. BETTY NGUYEN ET DR. K.A. KHOURY OPTOMÉTRISTES

La promotion s'applique sur tous les modèles de nos lignes régulières en stock. Les promotions ne peuvent être combinées. \*50% de rabais sur lentilles s'applique sur simple vision et lentilles progressives "Optique Laurier". Les revêtements et traitements ne sont pas inclus. Offre valide jusqu'au 30 Novembre 2012. Voir détails et sélection en magasin.



## L'avis de Jean Cournoyer

Est-il normal qu'une décision prise en 1975 doive être de nouveau adoptée par l'Assemblée nationale pour avoir quelque effet? C'est pourtant ce qui se produit avec le placement des travailleurs de la construction. On demande le consentement des centrales syndicales sur le contenu d'un règlement dont l'effet est de leur retirer leur plus important atout pour recruter et retenir leurs membres...

C'est une solution à un problème qui manque du réalisme nécessaire à son application.

# Fin du placement syndical au mois de décembre?

**Construction.** D'ici le mois de décembre, le Québec doit adopter un nouveau règlement pour définir le nouveau système de référence des employés de l'industrie de la construction qui remplacera le placement syndical aboli par la loi 33. Y arrivera-t-il?



MARIE-EVE SHAFFER  
me.shaffer@journalmetro.com

Impossible, d'après le directeur de l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal, Jean Charest. «La Commission de la construction du Québec (CCQ) n'a pas obtenu la collaboration qu'elle aurait souhaitée des deux grandes organisations syndicales, a-t-il expliqué. À moins qu'il ne se produise quelque chose d'extraordinaire, ils ne seront pas prêts.»

La CCQ, qui sera responsable de ce nouveau système de référence, n'a pas commencé à le concevoir puisqu'elle ne connaît pas les détails du projet de règlement.

«Il nous manque les plans et devis», a illustré la PDG de la CCQ, Diane Lemieux, qui demeure en contact avec la ministre du Travail, Agnès Maltais.

Le 2 décembre 2011, l'Assemblée nationale ratifiait la loi 33 qui mettait fin au placement syndical. La ministre du Travail de l'époque, Lise Thériault, affirmait alors que la nouvelle loi assurerait le respect de la liberté d'association et préserverait le droit des travailleurs d'œuvrer où bon leur semble.

### Le placement syndical

Le placement syndical est un système en vertu duquel les cinq associations syndicales du milieu de la construction réfèrent leurs membres sur les chantiers.

- Selon le rapport du Groupe de travail sur le fonctionnement de l'industrie de la construction, qui a été remis en août 2011 à la ministre Lise Thériault, environ 15 % des embauches découlent du placement syndical.
- Le groupe de travail a rapporté que des syndicats ont outrepassé leurs droits en imposant leurs membres ou en empêchant des travailleurs d'aller sur certains chantiers.

«La violence, les fermetures de chantier, l'intimidation envers les travailleurs, ça ne passe pas», avait déclaré M<sup>me</sup> Thériault.

Un comité de transition a par la suite été mis sur pied pour discuter du règlement qui encadrera le nouveau système de référence, mais la FTQ-Construction et le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International), qui représentent 70 % des travailleurs, ont refusé d'y participer. Le premier syndicat disait que la loi était «injustifiée», alors que le deuxième arguait que la loi 33 était un obstacle à la liberté d'association. Tous deux ont décliné les demandes d'entrevue de *MéTRO*.

La nouvelle ministre du Travail, Agnès Maltais, tente présentement de rallier tous les syndicats de la construction autour du nouveau système de référence d'employés. Elle en a d'ailleurs rencontré plusieurs



Les travailleurs de la construction pourront travailler où bon leur semble, affirmait la ministre du Travail, Lise Thériault, après l'adoption de la loi 33. Reste à voir les détails du nouveau système de référence. / MÉTRO

au cours de la dernière semaine. Devra-t-elle accepter que les syndicats aient leur mot à dire sur le placement de leurs membres? Jean Charest, de l'Université de Montréal croit que oui. «On pourrait maintenir le placement syndical, mais les organisations qui en font seraient sous la surveillance de la CCQ. En cas d'écart de conduite ou de plaintes répétées, on leur retire leur licence», a-t-il proposé.

Le professeur associé retraité de l'Université Laval, Jean Sexton, croit que le placement syndical devrait être maintenu, mais qu'il devrait être assorti d'un code d'éthique. Il y en a d'ailleurs déjà eu un en 1978 qui était compris dans un règlement sur le placement syndical. «Le code d'éthique n'a jamais été appliqué», a déploré M. Sexton, qui a participé à la rédaction du règlement.

### Entrevue

## «Tout est possible»

Le porte-parole de l'opposition officielle en matière de Travail, Guy Ouellette, suivra avec grand intérêt les débats touchant le règlement sur le nouveau système de référence dans le milieu de la construction. *MéTRO* a fait le point avec lui.

**Croyez-vous que la nouvelle ministre du Travail réussira à faire adopter le règlement sur le nouveau système de référence avant décembre?** Avant d'être en application, le projet doit aller en commission parlementaire. Ce sera probablement le premier mandat de la Commission de l'économie et du travail. On a le temps. Tout est possible.

### Est-il possible de rallier tous les syndicats autour du projet de règlement?

Le projet de loi 33 a été adopté à l'unanimité en commission parlementaire. Les entreprises et les syndicats ont tous pu faire part de leurs préoccupations au porte-parole de l'opposition officielle. Il y a eu des discussions pour trouver une voie de passage, qui était le comité de transition. La FTQ et l'International étaient présents aux discussions. S'ils avaient été en désaccord, le projet de loi n'aurait pas été adopté à l'unanimité. Les deux syndicats ont décidé autre chose après ce consensus.

### Débat

## POUR

La FTQ-Construction croit que les syndicats devraient continuer à référer la main-d'œuvre sur les chantiers tout en informant la CCQ de leurs activités de placement. Dans le mémoire qu'elle a présenté en commission parlementaire, elle indiquait que «donner le contrôle du système de référence à la CCQ est (...) un projet voué à l'échec». Elle rapportait que des personnes décédées ou ayant des compétences qui ne correspondaient pas aux besoins des entrepreneurs

ont été référées par la CCQ. La FTQ-Construction croit être davantage en mesure de bien référer les travailleurs puisqu'elle a une meilleure connaissance de l'expertise de ses membres. Quant aux problèmes d'intimidation et de discrimination, ils devraient être résolus par un meilleur encadrement ainsi que par l'application des sanctions prévues par la loi, selon elle.

## POUR OU CONTRE LE PLACEMENT SYNDICAL

## CONTRE

Les syndicats devraient être totalement exclus de toute activité de placement dans le milieu de la construction, d'après la CSN-Construction. «Nous voulons que les références se fassent à travers la CCQ, a dit le président de cette association syndicale, Aldo Miguel Paolinelli. Le système de référence doit être au-dessus de tout. Il doit être transparent, net, et il doit empêcher toute forme d'intimidation et de discrimination». La CSN-

Construction pense que le placement syndical tel qu'il est pratiqué aujourd'hui est un obstacle à la liberté d'association et au droit au travail. M. Paolinelli a rapporté que des travailleurs sont bannis de certains chantiers puisqu'ils n'appartiennent pas à la «bonne» association syndicale. Pour ce qui est des mécanismes de sanction, ils ne fonctionnent pas, selon la CSN-Construction, puisqu'il est très difficile de prouver qu'un travailleur est discriminé. **PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE-EVE SHAFFER**

# 2

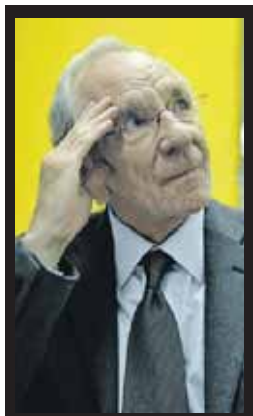
MONDE



Débat

## Audience record

Le troisième débat entre le président sortant, Barack Obama, et son rival républicain, Mitt Romney, a obtenu les plus fortes cotes d'écoute enregistrées à ce jour par la chaîne Fox. La firme Nielsen a indiqué hier que 11,5 millions de personnes avaient regardé à Fox le duel sur la politique étrangère, lundi soir. Le précédent record du réseau était de 11,1 millions de cotes d'écoute pour le deuxième débat entre les candidats à la présidence. AP



## L'avis de Jean Cournoyer

Ce n'est pas comme passer de l'écriture à l'imprimerie mais, tout de même, Apple a certainement réalisé que le iPad Mini répond à un besoin que le iPhone et le iPad ne satisfaisaient pas.

Autriche

## Miroir impudique

Un artiste autrichien a installé un miroir sans tain dans un café de Vienne qui permet aux hommes de jeter un coup d'œil dans la salle de bain des dames. Alexander Riegler a affirmé au quotidien *Heute* que le miroir est une réflexion sur la discussion sur le voyeurisme et la surveillance.

Le miroir montre seulement les femmes aux éviers et ne devrait donc pas les indisposer. Celles-ci auront leur tour en janvier, puisque le miroir sera retourné. ASSOCIATED PRESS

# Cure minceur chez A

**Californie.** Apple a présenté hier une version plus compacte du iPad, qui comportera un écran faisant les deux tiers de celui du précédent modèle.

**Prix**  
**329 \$**

Plusieurs observateurs estimaient les coûts du nouvel iPad entre 250 \$ et 300 \$. À 329 \$, l'appareil se vend encore le double du prix du Kindle Fire de base.

Le directeur marketing Phil Schiller a indiqué qu'Apple commencera à prendre les commandes pour le nouvel appareil ce vendredi et livrera les modèles fonctionnant seulement sur les réseaux Wi-Fi le 2 novembre. Par la suite, l'entreprise ajoutera les modèles capables de fonctionner avec la principale technologie de réseau cellulaire LTE.

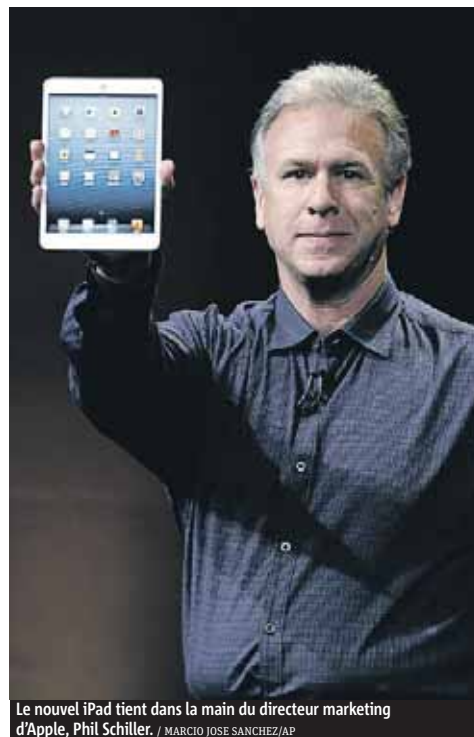
Le iPad sera plus mince et pèsera 312 g, soit moitié moins que le précédent iPad. La résolution de l'écran sera de 1024 par 768 pixels, identique à celle du iPad 2, et le quart de celle de la troisième mouture. M. Schiller a fait valoir qu'il ne s'agissait pas seulement d'un iPad format réduit, mais d'un appareil «complètement redessiné».

Les observateurs s'attendaient depuis des années au lancement par Apple d'une plus petite tablette pour concurrencer les tablettes à meilleur prix comme la Kindle Fire de Amazon.

Dans une annonce inattendue, Apple a aussi dit mettre à jour sa tablette iPad grand format, seulement six mois après avoir lancé un nouveau modèle, en doublant la vitesse du processeur.

En plus du iPad, Apple a présenté hier une nouvelle version de son emblématique MacBook Pro de 13 po. Le portable sera 20 % plus mince que la génération précédente et sera équipé d'un écran Retina. Apple en a aussi surpris plusieurs en présentant un nouvel iMac, qui ne fera que 5 mm d'épaisseur.

ASSOCIATED PRESS/MÉTRO



Le nouvel iPad tient dans la main du directeur marketing d'Apple, Phil Schiller. / MARCIO JOSE SANCHEZ/AP



L'épaisseur du nou



Le MacBook Pro p

# La BBC enquête sur un scandale



Le défunt animateur de la BBC Jimmy Savile, qui aurait agressé plusieurs jeunes filles, est à l'origine du scandale qui secoue le diffuseur public. / GETTY

Une affaire à caractère sexuel touchant la BBC s'est élargie, hier, alors que le télédiffuseur a affirmé enquêter sur des allégations d'agressions sexuelles et de harcèlement sur neuf membres du personnel et contributeurs, en plus de composer avec la disgrâce de l'ancien présentateur Jimmy Savile.

La BBC a été ébranlée par des allégations visant Jimmy Savile, décédé l'année dernière, selon lesquelles il aurait agressé des mineurs pendant plusieurs décennies. Certaines des victimes alléguées ont accusé d'autres animateurs et employés de la BBC d'avoir pris part à ces agressions durant les années 1960,

1970 et 1980.

Le directeur-général George Entwistle a affirmé hier aux parlementaires britanniques que la BBC, l'un des plus importants réseaux de télévision au monde, se penche sur des allégations d'agressions sexuelles et de harcèlement concernant «de huit à dix» employés passés et actuels.

Le télédiffuseur a précisé par la suite qu'il y a des allégations de «harcèlement sexuel, d'agressions et de conduites inappropriées» pesant contre neuf employés ou contributeurs actuels ou ayant été récemment à l'emploi de la BBC, où travaillent environ 20 000 personnes. AP

Plus d'heures  
Plus de dimanches  
Plus de services  
bancaires

Plus d'accessibilité que jamais  
aux services bancaires.

Passez à un centre bancaire CIBC,  
visitez [cibc.com/francais](http://cibc.com/francais)  
ou appelez au 1 800 465-CIBC (2422).



POUR CE  
QUI COMPTE  
DANS VOTRE VIE

Tribune

## JEAN COURNOYER

RÉDACTEUR EN CHEF INVITÉ



M. Cournoyer est aussi l'auteur de *La mémoire du Québec*, disponible en ligne à l'adresse [memoireduquebec.com](http://memoireduquebec.com).

# LES BUREAUX DE PLACEMENT SYNDICAUX

Le rapport de la Commission Cliche, en 1975, avait recommandé l'abolition pure et simple des bureaux de placement syndicaux. Le gouvernement décida que, pour un certain nombre de travailleurs, ces bureaux constituaient un service essentiel.

En 2004, le juge Lesage, chargé d'enquêter sur les dépassements de coûts de la construction de Papier Gaspésia, à Chandler, concluait que l'intimidation et la discrimination à cause de l'appartenance syndicale existaient sur les chantiers. Il ajoutait : «L'expérience des 30 dernières années démontre clairement que l'abolition des bureaux de placement syndicaux est illusoire en pratique.»

En 2011, l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité une loi qui abolissait le placement syndical et le remplaçait, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2012 par un système de référence géré par la Commission de la construction.

En septembre 2012, la Commission de la construction faisait savoir à la ministre du Travail, M<sup>me</sup> Maltais, qu'elle ne serait pas prête à assumer cette fonction à

compter de la date prévue par l'Assemblée nationale.

Une phrase, fut-elle adoptée par l'Assemblée nationale, ne peut sans conséquence rayer une tradition nord-américaine ancrée dans les mœurs des unions internationales et constituant une partie essentielle des services que celles-ci offrent à leurs membres.

Les grandes entreprises américaines de construction industrielle ont depuis des lustres accepté que les travailleurs de leurs chantiers soient représentés par les sections locales des unions internationales.

Au Québec, tous les travailleurs de la construction doivent appartenir à un syndicat. Nous sommes en présence de plusieurs groupes syndicaux qui se disputent les cotisations obligatoires que doivent payer les travailleurs de la construction, soit la CSN-Construction, la CSD-Construction, la FTQ-Construction, le Conseil provincial des métiers de la construction (International) et le Syndicat de la Construction du Québec.

C'est une fortune que les syndicats perçoivent collecti-

### Rayer une tradition

Une phrase, fut-elle adoptée par l'Assemblée nationale, ne peut sans conséquence rayer une tradition nord-américaine ancrée dans les mœurs des unions internationales et constituant une partie essentielle des services que celles-ci offrent à leurs membres.

vement après des travailleurs de la construction. Une fortune si imposante que la lutte est féroce entre les syndicats, qui sont des concurrents comme toute entreprise commerciale de service.

Le placement devient alors l'argument le plus efficace lorsque le travailleur choisit le syndicat auquel il veut appartenir. Il se demande quel syndicat est le plus susceptible de lui trouver un emploi lorsqu'il sera au chômage.

On n'a qu'à regarder la proportion du nombre de membres de chacune des centrales syndicales pour trouver laquelle réussit le mieux en ce domaine :

- Syndicat québécois : 10,44 %
- CSN-Construction : 8,55 %
- FTQ-Construction : 43,85 %
- Conseil provincial (International) : 24,4 %
- CSD-Construction : 12,7 %

- Je souhaite bonne chance à la ministre Maltais et j'espère que, le 1<sup>er</sup> décembre 2012, elle ne se retrouvera pas sur la liste de ceux, dont moi-même, qui ont lamentablement échoué dans cette démarche.

C'est une loi de l'Assemblée nationale qui ferme les bureaux de placement syndicaux, pas un décret du gouvernement.

Espérons que les dirigeants de la FTQ inciteront leur créature à respecter le vœu unanime des représentants élus de notre société.

Les opinions exprimées dans cette tribune ne sont pas nécessairement celles de *Métro*.

Exclusif sur le web



### Grosse journée pour Apple!

iPad, iPad mini, iMac, Mac mini, MacBook Pro : Apple a certainement eu une journée chargée après avoir annoncé le renouvellement de la plupart de ses produits informatiques. La plus importante nouveauté du jour est probablement l'iPad mini, une nouvelle version de la tablette électronique iPad, plus petite, équipée d'un écran de 7,9 po.

LE BLOGUE VIE NUMÉRIQUE PAR MAXIME JOHNSON



Saisir ce code pour obtenir l'article!



## Au bord de la mer

Un couple profite du beau temps près de la mer Méditerranée. Il faisait 25 °C hier à Nice, en France. / LIONEL CIRONEAU/ASSOCIATED PRESS

### Courrier des lecteurs

## Zambito est un héros

Il semble y avoir un gros scandale à voir Lino Zambito se faire applaudir à *Tout le monde en parle* dimanche.

Applaudir un criminel qui a fraudé le public pendant très longtemps, ça semble incohérent de prime abord. Mais quelle est la solution à cette problématique? Ne pas donner la chance à un témoin repent de tirer le voile sur tout le système et d'incriminer tous ses complices pour pouvoir lui donner un maximum de prison?

Qu'un Lino Zambito fasse 10, 20 ou 30 ans de prison

ne me sera d'aucune utilité. Qu'il incrimine 90 autres acteurs de l'industrie de la corruption, ça c'est positif. Et le gars se place dans une situation de dangerosité extrême que peu de citoyens accepteraient. En ce sens, Zambito est un héros et mérite son ovation.

Il y a deux manières d'envisager la justice criminelle. Soit on essaie de minimiser le crime, soit on s'évertue à faire souffrir ceux qu'on attrape pour assouvir sa soif de vengeance. Laquelle des deux approches peut donner les meilleurs résultats? Laquelle est raisonnée et laquelle fait appel aux sentiments primaires?

JEANNOT VACHON, QUÉBEC



Lino Zambito lors de son passage à *Tout le monde en parle*, dimanche / RADIO-CANADA

**métro**

Volume : 12  
Numéro : 155

Propriété de Publications Métropolitaines inc. 625, av. du Président-Kennedy, bureau 700, Montréal H3A 1K2 Tél. : 514 286-1066 Téléc. : 514 286-9310 Imprimé par Transmag Distribué par Messageries de presse Benjamin Éditeur : Daniel Barbeau Éditeur adjoint : Yves Bédard Contrôleur : Bernard Roy Rédacteur en chef : Eric Aussant Directrice générale des ventes : Mélanie Labelle Directeur des plateformes interactives : Christian Duperron Directrices de l'information : Jennifer Guthrie (jour), Rachelle McDuff (soir) Directrice du marketing : Laure Barnouin Directrice des ventes locales : Carole Dallaire Directrice des ventes nationales et spécialisées : Martine Ménard Chef d'équipe, services créatifs : Jimmy Nicolopoulos Directrice de la distribution : Danielle Tessier Chef de pupitre : Baptiste Barbe Équipe de rédaction Actualité en soirée : Joëlle Bergeron, Andréanne Chevalier, Josie Desmarais Journaliste-pupitre Monde : Charles-Eric Blais-Poulin Vous avez une opinion à nous faire parvenir? [opinions@journalmetro.com](mailto:opinions@journalmetro.com) Vous voulez annoncer dans nos pages? [publicite@journalmetro.com](mailto:publicite@journalmetro.com) Vous avez une nouvelle à nous faire parvenir? [info@journalmetro.com](mailto:info@journalmetro.com)

MIXTE  
Papier issu de sources responsables  
FSC® C011825

U de M

Faculté de l'éducation permanente

## Certificat de criminologie

FONDEMENTS + RÉFLEXION CRITIQUE + PHÉNOMÈNE CRIMINEL

ADMISSION HIVER 2013

514 343.6090

Aussi offert au Campus de Laval

[www.fep.umontreal.ca/crimino](http://www.fep.umontreal.ca/crimino)

Université de Montréal